



Institut Technique de la **Betterave**

Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



A retenir

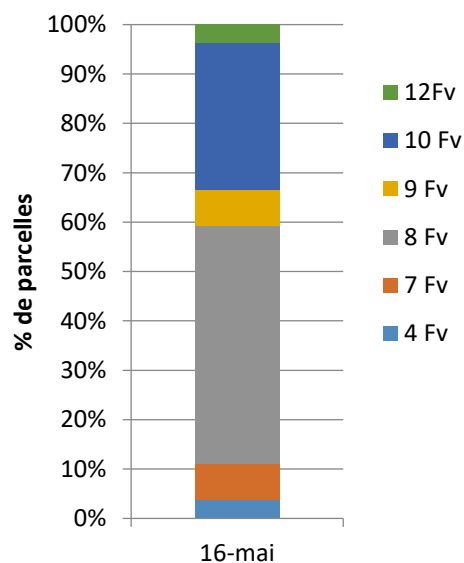
- ✓ **Pucerons** : sur parcelles sans NNI, 100 % des parcelles ont atteint le seuil T2. Dans les situations avec une protection NNI, les pucerons verts sont toujours sous contrôle.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 21 parcelles fixes.

Stades

Stades des betteraves



Le stade des betteraves varie de 4 feuilles vraies à 12 feuilles vraies pour les plus avancées. La majorité des parcelles sont entre 8 et 10 feuilles vraies.

Pucerons

Observations :

Parcelles sans NNI : 10 parcelles observées

- 10 parcelles présentent des pucerons verts aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 8 à 92%.

- 10 parcelles présentent des pucerons noirs aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 8 à 52%.

Parcelles avec protection NNI : 11 parcelles observées

- 8 parcelles présentent des pucerons noirs aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 4 à 92%.

- 6 parcelles avec présence de pucerons verts aptères avec une fréquence de betteraves atteintes qui varie de 4 à 32%

Seuil indicatif de risque : 10% des betteraves colonisées par au moins 1 aptère vert.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques sont toujours très favorables à l'activité des pucerons. **A ce jour, 100 % des parcelles sans protection NNI ont atteint le seuil T2.**

Sur parcelles avec protection NNI, la présence de pucerons verts aptères est constatée sur différentes parcelles. Cette protection phytosanitaire n'empêche pas les pucerons ailés d'atterrir sur les feuilles de betteraves et de donner naissance à des aptères. Nos observations montrent que les aptères retrouvés dans ces parcelles sont petits et donc fraîchement nés. Quelques jours après, nous n'observons pas d'évolution du stade larvaire, ce qui laisse penser que les jeunes larves ne survivent pas, et que la rémanence des NNI est toujours active. **Rappelons que les virus ne sont pas transmis à la descendance.**

La présence de pucerons noirs aptères ne nécessite pas d'intervention, ils ne présentent pas de risques majeurs pour la jaunisse.



Cartographie des observations du 18 mai sur parcelles sans NNI



- T0** sans NNI, seuil de risque pucerons non atteint
- T1** sans NNI, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** sans NNI, seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

**Cartographie des observations du 18 mai
sur parcelles avec NNI**



T0 avec NNI, seuil de risque pucerons non atteint
T1 avec NNI, seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser